



COURSE SOLIDAIRE FEMININE

9 MARS 2025 - PARC DE LA HOTOIE D'AMIENS

ATTESTATION POUR UNE ENFANT MINEURE

Je soussigné(e) ,
domicilié(e) ,
représentant(e) légal(e) de ,
née le

1 - **autorise** l'enfant mineure mentionnée ci-dessus à participer à

la **course hors stade** de 5 km

ou

la **marche nordique** de 5,4 km

(ne cocher qu'une case)

2 - (uniquement pour la course à pied)

atteste avoir rempli, avec l'enfant mineure mentionnée ci-dessus, le questionnaireⁱ de santé relatif à l'état de santé du sportif mineur et que les réponses à ce questionnaire ne conduisent pas à l'obligation de présenter un certificat médical pour participer à la Course Solidaire Féminine du 10 mars 2024 à Amiens.

ou

fournis un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied ou de l'athlétisme en compétition, datant de moins d'un an ou une photocopie de ce certificat.

ou

fournis une copie de la licence FFA ou FSCF, FSGT et UFOLEP mention Athlétisme uniquement.

(ne cocher qu'une case)

Fait le à

Signature,

ⁱ ANNEXE II-23 (Art. A. 231-3) du code du sport